

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 38 (1967)  
**Heft:** 8

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

P234

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIII• ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 8 Août 1967

## SOMMAIRE

Après la Fête du cheval  
Les problèmes communaux actuels vus par un député jurassien  
Examen du rapport de la Direction de l'Économie publique  
Tourisme et aménagement : péril pour nos campagnes — Annexes

## Après la Fête du cheval

*Comme de coutume au mois d'août, le 64<sup>e</sup> Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier a été l'occasion de faire le point en ce qui concerne l'élevage chevalin, en particulier dans le Jura. Le problème reste préoccupant et les trois orateurs de la manifestation officielle, M<sup>e</sup> Cattin, président du Comité d'organisation, le colonel divisionnaire Thiébaud, représentant du Conseil fédéral, et le conseiller d'Etat Robert Bauder, président du Gouvernement bernois, n'ont pas manqué de l'évoquer.*

\* \* \*

*Ainsi que le releva M. Bauder, on dénombrait encore 99 600 chevaux (dont 89 000 chevaux de service) en 1960, alors que l'on n'en comptait plus que 66 580 (dont 59 280 chevaux de service) en 1966, ce qui veut dire qu'en six ans les effectifs ont diminué de 33 %. « Il faut, à tout prix, stopper ce recul », a dit avec force le président du Gouvernement cantonal.*

*M<sup>e</sup> Cattin avait auparavant exprimé la même opinion, en ajoutant que les récents événements du Proche-Orient et leurs répercussions ressenties jusque chez nous ont démontré que la Suisse doit tout mettre en œuvre pour assurer un effectif chevalin capable, en cas de crise des transports, de faire face aux nécessités les plus urgentes tant sur le plan économique que militaire.*

\* \* \*

*Il a été fort réconfortant, à cet égard, d'entendre, dans la bouche du colonel divisionnaire Thiébaud, chef d'arme des troupes mécanisées et légères, que le cheval conserve sa place dans l'armée moderne. La guerre moderne présentera des visages tellement divers, a déclaré le colonel divisionnaire Thiébaud, que « même des moyens insolites peuvent y acquérir droit de cité et que certains d'entre eux qui semblaient dépassés reprennent une nouvelle jeunesse. Le cheval est précisément de ceux-là, car ses possibilités d'emploi restent nombreuses et variées grâce à sa capacité de s'affranchir des itinéraires qui le met à l'abri des embus-*